

**Objet :** Compte rendu « Commission Enfance du mardi 9 novembre 2021 ».

**Présents membres :** Marlène Maillard

**Présents CSC MPT:** Catherine Bernard – Noémie Niveau

**Excusés :** Mme Genete, Mme Bouteiller

### Ordre du jour :

- Retour sur la précédente commission
- Repas des mercredis périscolaire
- Projet pédagogique des mercredis
- Bilan des vacances de Toussaint
- Prochaines Vacances Scolaires

---

### • RETOUR SUR LA PRECEDENTE COMMISSION

Lors de la précédente commission, il a été évoqué le règlement intérieur de l'accueil de loisirs. Plusieurs éléments ont été modifiés et/ou ajoutés. Le nouveau règlement a été soumis au vote du Conseil d'Administration du 21 septembre 2021. Il a été soulevé que concernant les tarifs, il serait préférable de remettre à plat le fonctionnement notamment des forfaits pour les vacances scolaires. De ce fait le règlement intérieur sera validé ultérieurement.

Une proposition de tarif à la couronne a également été proposée pour les transports du mercredi périscolaire :

- 3€ pour les communes à moins de 5 kms
- 5€ pour les communes entre 5 et 10 kms
- 7€ pour les communes entre 10 et 15 kms
- Pas de transport au-delà de 15 kms

Le Conseil d'Administration a validé cette proposition.

### • REPAS DES MERCREDIS PERISCOLAIRES

Les repas du mercredi midi sont actuellement commandés auprès d'un prestataire extérieur, le traiteur DSR Chollet à Parthenay. La quantité de ce repas est moyennement satisfaisante. Les enfants mangent très souvent peu dans leur assiette et il y a beaucoup de quantités sont jetées. De ce fait, la structure envisage de changer de prestataire. Plusieurs démarches vont être effectués. De plus, Noémie se charge de contacter les services de restauration de la CCPG pour savoir comment fonctionnent les restaurants scolaires des écoles, crèches aux alentours. Et en fonction des retours, une comparaison sera effectuée lors de la prochaine commission.

### • PROJET PEDAGOGIQUE DES MERCREDIS

Durant les mercredis de l'année 2021/2022, l'équipe d'animation souhaite sensibiliser les enfants au tri des déchets, à en produire moins, consommer local tout en prenant conscience de l'impact de leurs gestes sur l'environnement.

Pour ce faire, sur cette fin d'année, les enfants vont participer à l'élaboration des goûters et se déplacer dans des commerces locaux. Des achats de denrées en vrac sont prévus et les enfants

vont mettre en place un système avec des bocaux en verre pour la conservation des denrées et un projet couture en partenariat avec le pôle seniors va être mis en place afin de fabriquer des sacs à vrac.

- **BILAN DES VACANCES DE TOUSSAINT 2021**

Pour cette période de vacances, la découverte de Châtillon/Thouet a été mise en avant. Les enfants ont pu échanger avec des associations, des commerçants et des habitants de la commune. Deux repas à thème ont été proposés aux enfants autour d'halloween et de produits régionaux. En moyenne, l'accueil de loisirs a accueilli 16 enfants de 3/5 ans et 20 enfants de 6/11 ans par jour. Les enfants ont apprécié tous les échanges proposés.

- **PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES**

Pour les vacances de Noël 2021, un sondage a été diffusé auprès des familles afin de connaître leurs besoins de garde pour la semaine du 20 au 24 décembre 2021 afin de déterminer si l'accueil de loisirs sera ouvert ou fermé pour cette période. Les familles ont jusqu'au 15 novembre pour y répondre.

Pour les périodes de vacances de printemps et d'été, un échange entre les personnes présentes a eu lieu concernant les envies, idées de chacun.

Un stage d'initiation sportive pourrait être envisagé sur les vacances de Printemps. Noémie doit contacter les clubs de Châtillon/Thouet afin de mettre en place un partenariat.

Il a également été question des éventuels séjours/camps pour l'été 2022. Quelques idées comme un séjour itinérant à vélo au Cébron ou un séjour autour de l'étang de « Le petit camping de la Chagnée » à Saint Aubin Le Cloud ont été suggérées. Ce sujet sera plus amplement développé à la prochaine commission.

- **DIVERS**

Mme Maillard demande des compléments d'informations sur l'intervention des animateurs sur la pause méridienne à l'école St Exupéry depuis la rentrée. Un point a été fait le 20 septembre 2021 entre la mairie de Châtillon/Thouet, le CSC Maison Pour Tous et l'association de restauration scolaire afin d'éclaircir les missions et responsabilités de chaque intervenant. C'est Christine, salariée de l'association qui est responsable sur le temps du midi. Des conflits au sein de la classe de CM2 ont éclaté sur le temps du midi, ils se poursuivent également le soir sur le temps périscolaire. Mme Maillard suggère de mettre en place des outils afin d'apaiser le climat entre les enfants de cette classe.

**Prochaine commission : le mardi 11 janvier 2022 à 18h30** au CSC-Maison Pour Tous.

